



DEMANDE LICENCE 2026/2027

(Ecrire en majuscule et lisiblement)

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....Lieu.....

Domicile.....

Téléphone.....

Email.....

Pièces à fournir

Pour les étudiants : copie de la carte d'étudiant

Représentant légal (archers mineurs)

Nom.....Prénom.....

Téléphone.....Email.....

Renseignements divers

Type(s) d'arc(s) utilisé(s).....

Dopage (archers mineurs)

☐ J'autorise ☐ Je refuse

Tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais que l'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon susceptible d'entraîner des sanctions auprès de l'AFLD.

Mention Internet

Je soussigné(e)* _____ accepte de paraître **OUI NON**

Accepte que « mon fils » *, « ma fille » * _____ paraisse en photo **OUI NON**

sur le site Internet de L'ATAL (Association de Tir à l'Arc Loisir) à l'adresse www.arc-comp-loisir.net.

J'atteste sur l'honneur d'avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire santé,

si un « oui » a été coché, je fournis un certificat médical.

Je confirme avoir pris connaissance, du règlement intérieur de l'Association de Tir à l'Arc et Loisirs et m'engage à le respecter.

(Le règlement intérieur de l'association est visible sur le site internet du club et affiché sur les lieux de pratique).

Les statuts régissant l'association sont eux disponibles sur demande.

La validation de cette demande est subordonnée à l'avis du comité directeur et à l'acceptation du règlement intérieur

Les directives prises en cours de saison par le comité directeur seront applicables dès leur approbation.

Fait à _____ le _____

Signature (Parent ou tuteur légal pour les mineurs)

MONTANT DES COTISATIONS

LICENCE FFTA + ADHESION ATAL			+ MATERIEL
ADULTES	JEUNES moins de 18 ans ou ETUDIANTS	MOINS DE 13 ANS	MATERIEL (<i>palette, carquois, 6 flèches, 5 encoches</i>)
150	120	100	38
CARTE DE MEMBRE (Adhésion ATAL sans licence)			
120	120	80	
LICENCE DECOUVERTE (du 1er mars au 31 août)			
75	75	75	

Bonnes flèches !